

CONSEIL D'ECOLE LA FONTAINE ÉLÉMENTAIRE

mardi 15 octobre 2019

18h15 - 20h30

Étaient Présents :

- Pour la Mairie : Mesdames SULPICE et LAUZANNE
- Pour le périscolaire : Monsieur Mickaël GREBERT, responsable du pôle périscolaire
- Pour l'école : Monsieur CHAGOUR, directeur de l'école
 - Madame DATAIN, Madame FALEYRAS, Monsieur MEZIN, Madame BONNET, Monsieur ELLIS, Madame WARGNY, Madame ROY, Monsieur FEYRAT, Madame GAYRARD, Monsieur BILLETT, Madame HOUY, Monsieur SECONDE, et une étudiante -stagiaire en M1.
- Pour le RASED : Madame PERRELMAN, maîtresse G ;
- Pour les représentants des parents d'élèves : Mesdames FABRE, LONGO, LEHY-MEIRA, CATTANEO, BERTRAND et Monsieur ROUSSEAU

1. Périscolaire / pause méridienne / études / centre

✓ Depuis juillet 2019, tout ce qui touche au périscolaire dépend à présent du Ministère de l'Education Nationale et non plus du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

✓ Quelques chiffres :

Nombre d'enfants stable depuis la rentrée 2018 :

- Pause méridienne : 197 inscrits, ce qui représente 74% des enfants scolarisés (au-dessus de la moyenne nationale) ;
- Accueil du matin : 14 enfants inscrits
- Accueil du soir : une cinquantaine d'enfants inscrits
- Etudes : 46 enfants inscrits mais 36 à 37 présents lors des études.

La demande d'une fusion entre les enfants de la maternelle et de l'élémentaire à la garderie du matin n'est pas envisageable pour le moment à cause de difficultés liées à la sécurité (portes).

Toutefois Monsieur GREBERT indique ne pas être fermé à toutes discussions sur ce sujet.

✓ Etudes :

La municipalité a opté pour des études dites surveillées et non dirigées. Le taux d'encadrement est supérieur à celui du taux d'encadrement national. C'est une volonté de la municipalité (1 adulte pour 20 enfants contre 1 pour 30 au niveau national). Ce sont des enseignants qui font les études sur ce groupe scolaire.

Pour le moment, il y a deux études. Il n'y a aucune volonté de fermeture d'études comme il a pu être dit.

Le responsable de l'étude n'est pas dans l'obligation de faire tous les devoirs car il s'agit d'études surveillées et non dirigées. (M. GREBERT précise que les enfants de l'accueil du soir n'y vont pas pour faire leurs devoirs). Cependant, Monsieur CHAGOUR précise que les études à La Fontaine sont dirigées.

✓ Projets :

- 10 septembre 2019 : journée contre l'illettrisme (prêt d'un livre avec l'aide de la bibliothèque du Raincy qui a fourni des malles de livres) ;
- 17 octobre 2019 : octobre rose (action de sensibilisation au niveau national (tenue rose avec photographie d'une chaîne humaine dans la cour / difficulté avec les enseignants de CP qui ont demandé des T-shirts rouges à leurs élèves pour le sport) ;
- Novembre 2019 : projet en lien avec les 30 ans de la convention pour les droits de l'enfant avec l'UNICEF ;
- Décembre 2019 : spectacle de Noël et projet municipal ;
- Février 2020 : lancement d'un séjour au ski pour une trentaine d'enfants projet autour de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- Mai 2020 : un projet en rapport avec l'UNICEF ;
- Juin 2020 : conseil municipal des jeunes sur le thème du cyber harcèlement.

✓ Périscolaire :

- Aucun changement tarifaire. Si majoration pour certains foyers, c'est à cause du dépôt de dossiers d'inscriptions tardifs (au 02/09/19 : 400 dossiers non fournis par les familles pour la cantine).
- Centre : travail autour de 7 thèmes, 7 familles, 7 badges (loisirs créatifs / expression corporelle / communication / solidarité / conte / ballade / sport JO 2024).
- Centre d'animation vacances toujours à l'Ile aux Enfants pour les enfants de La Fontaine (précision étant ici faite, que le groupe scolaire des Fougères est devenu un centre d'animation, et que le groupe

scolaire Thiers qui l'était, ne l'est plus et a été regroupé avec les enfants de La Fontaine à l'Île aux enfants).

✓ **Les cartes anim'** :

Elles vont reprendre du service vers la mi-novembre.

Elles sont destinées uniquement pour les élèves inscrits (dossier à jour).

19 h : *Départ de Monsieur GREBERT attendu au conseil d'école des Fougères.*

2. Présentation générale – bilan de la rentrée scolaire

CPa : 21 élèves **CE1 a** : 23 élèves **CE2 a** : 26 élèves **CM1** : 24 élèves **CM2 a** : 26 élèves

CPb : 22 élèves **CE1 b** : 24 élèves **CE2 b** : 28 élèves **CM1/CM2** : 23 élèves **CM2 b** : 28 élèves

CPc : 21 élèves

Soit 266 élèves actuellement inscrits (-1 par rapport à l'effectif de rentrée de septembre 2019).

4 nouveaux élèves vont arriver courant novembre et février (1 CP / 2 CE2 / 1 CM2).

A la rentrée 2019, nous avons 4 nouveaux enseignants sur l'école :

- Monsieur MEZIN en CP,
- Monsieur BILLET en CM1/CM2,
- Madame ROY et Monsieur FERRAT en CE2a.

Les évaluations nationales en CP, CE1 et CE2 ont été passées dans toutes les classes concernées, les résultats ont été remontés à l'administration.

19h09 : *Arrivée de Mme Lausanne, Adjointe au Maire en charge de la scolarité.*

Monsieur CHAGOUR fait remarquer l'une des grandes failles de sécurité de l'école :

Il doit gérer seul et avec uniquement une demi-décharge de classe la fermeture de 4 portails et 4 portes d'entrée sur l'école sachant qu'un des portails n'est toujours pas réparé depuis son arrivée en juillet 2019 et malgré ses différentes demandes à la municipalité.

- Madame LAUZANNE va demander un retour des services techniques dans la semaine.

✓ **Services de récréation :**

Il y a 11 classes et 2 cours de récréation :

- Une cour CP/ CE1 / CE2a
- Une cour CE2b / CM1/CM1-CM2/CM2

Pour donner suite aux nombreuses demandes de parents de CE2, l'équipe a bien voulu autoriser les CE2 à jouer dans les deux cours certains jours.

✓ **Un exercice incendie** a eu lieu le 23 septembre 2019. Tout s'est bien déroulé

✓ **Un exercice de Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.)** a eu lieu le 1^{er} octobre 2019 vers 15h30 : en présence de Madame COHEN en qualité de représentante de parents d'élèves, une personne de la municipalité et deux agents de police.

Les enseignants et élèves ont respecté les consignes de mise en sécurité.

Trois difficultés :

- le personnel de la cantine n'a pas suivi les consignes de mise en sûreté,
- l'alarme est audible dans tout le groupe scolaire (maternelle et élémentaire),
- le signal n'est pas audible de la cour.

✓ Monsieur CHAGOUR souhaite poursuivre l'ouverture de l'école avec la municipalité et les parents d'élèves et inscrire l'école dans différents projets communaux (tri sélectif, qualité de l'air, 150 ans du Raincy etc...).

✓ Monsieur CHAGOUR et l'équipe enseignante font part de leur mécontentement et soulèvent quatre soucis majeurs pour la pratique de leur métier :

- Aucune salle informatique dans l'école - > proposition de la municipalité de fournir un PC par classe (11). Un enseignant propose à son tour de fournir l'école de 11 portables afin de travailler en demi-groupe avec une classe en roulement sur l'école ;
- Grosse difficulté liée à la photocopieuse et à l'imprimante de Monsieur CHAGOUR : le toner du bureau de direction est vide mais la municipalité n'est pas en mesure d'en fournir un nouveau, la photocopieuse se fait ancienne et vétuste, problèmes de maintenance ;

Il est proposé par les représentants des parents d'élèves un photocopieur qui serait donné par l'un d'entre eux, moyennant uniquement le coût de déménagement (camion spécial) et de mise à jour.

- Capteur d'air dans les classes : une expérimentation (1^{ère} nationale) est effectuée au sein des groupes scolaires des Fougères et de La Fontaine : mesurer la qualité de l'air que respire nos enfants. Cependant, les enseignants se posent la question du bruit que ces capteurs pourraient engendrer. Le personnel habilité à poser ces appareils n'a pu répondre aux questions des enseignants en rapport avec le bruit de ces appareils durant les heures de classe
- Des tableaux d'Espace Pédagogiques Interactifs, ont été installés à la mi- septembre dans certaines classes (CE2a, CM1, CM1-CM2 et CM2) sans le consentement au préalable des enseignants.

Il s'agit pour ces enseignants, de tablettes "géantes" qui sont utilisées toute la journée. Peu pratiques et imposantes, elles empêchent l'utilisation du tableau classique aux enseignants. Le logiciel n'est pas fourni, la qualité d'écriture avec le stylet est faible. Les professeurs se questionnent énormément quant à l'impact de ces tableaux / écrans sur le développement des enfants (vue, maux de tête...). Les enseignants ne comprennent pas pourquoi ils n'ont pas obtenu les mêmes EPI que leurs collègues dans les deux autres groupes scolaires (marque différente). Ils souhaiteraient que la municipalité fournisse à chaque classe concernée un tableau "classique" mobile. Et que soit installé le même matériel que dans les deux autres groupes scolaires.

Il aurait été judicieux d'installer des tableaux dit VPI (tableaux blancs et vidéoprojecteur interactif) comme pour les écoles de Clichy-sous-Bois qui font partie de la même circonscription que celles du Raincy.

3. Élection des parents d'élèves

452 parents inscrits

133 votants

2 bulletins nuls

131 exprimés = 29,4 %

11 sièges à pourvoir et 2 suppléants.

Monsieur CHAGOUR propose de mettre à disposition une salle de classe vide à l'association des parents pour ses réunions. Ils doivent en faire la demande préalablement à chaque fois :

- En attente de l'accord de la municipalité.

4. Règlement de l'école

Le règlement de l'école, le même que l'an dernier, avec un rajout sur les articles de Loi est mis au vote du conseil d'école.

20 votants - 20 pour.

Règlement adopté à l'unanimité.

5. Présentation du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)

Madame FOURNIER-MONTGIEUX : Maîtresse E à dominante pédagogique

Madame PERRELMAN : maîtresse G à dominante éducative

Monsieur ARON : psychologue scolaire.

6. Les projets pédagogiques

- Mise en place des Aides Pédagogiques Complémentaires (APC)
- Il y aura des conférences données via l'association *La Cicadelle* : émotions, citoyens du monde, corps humain, Terre planète active
- Le tri des déchets
- Kit école = maquettes
- Une représentation de théâtre à l'intention des élèves dans le préau sera donnée avec deux séances (une en matinée et une en après-midi) le **20 décembre 2019**

A cette occasion, sera offert par les représentants des parents d'élèves un livre à chaque enfant. Il n'y aura pas cette année de marché de Noël. L'an dernier celle donnée était trop dangereuse car trop de monde dans le préau. La capacité d'accueil a été largement dépassée et cela cause des problèmes de sécurité.

- Élections des délégués de classe avec le matériel utilisé pour les élections des parents d'élèves prêté par la municipalité (isoloir, urne)
- Cette année une kermesse de fin d'année sera organisée en fin de journée le **19 juin 2020**
- Il y a des abonnements lecture : 25 Bayard / 23 écoles des loisirs
- Il y aura une vente de livres avec l'association "*Lire, c'est partir*"
- Une soirée jeux de société (durée 1h30 sous le préau) sera organisée, la date reste à définir
- Le cycle 2 : chorale
- Le cycle 3 : école et cinéma
- Pièce de théâtre
- Monsieur CHAGOUR va inscrire l'école pour la labellisation E3D (démarche durable)
- CM2a : projet jeux de société + lecture
- Il n'y a pas de classe transportée cette année

7. Compte coopérative

Grâce aux dons des familles, la coopérative via l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE), va permettre de financer entre autres des sorties, animations etc...

Par suite de retards de l'organisme, les comptes ne sont pas encore établis à la date du conseil.

8. Point sur les travaux

Des stores électriques seront installés dans tous les groupes scolaires sur la Commune du Raincy. L'école La Fontaine en bénéficiera en 2020, sans date précise pour le moment.

Le groupe scolaire des Fougères vient d'être terminé. Et celui de Thiers est déjà fait.

Il est signalé par Monsieur MEZIN qu'un enrouleur se store est en train de tomber.

➤ Madame LAUZANNE dit que la Mairie va s'en occuper rapidement

Il est signalé par Monsieur ELLIS que le carrelage se casse entre les 2 bâtiments de l'école.

➤ Ce point déjà évoqué lors des derniers conseils d'école est de nouveau noté, par la Mairie.

9. Divers

✓ Attention, il est de nouveau signalé le retour des poux dans les classes : une affiche sera mise de nouveau.

✓ Les délégués des parents d'élèves souhaitent réitérer l'action menée l'an dernier en participant à l'achat d'un livre avec l'association « *Lire, c'est partir* » à chaque élève.

Les enseignants peuvent sélectionner des œuvres précises pour leurs élèves s'ils le souhaitent.

✓ Les délégués des parents d'élèves rappellent aux enseignants leurs volonté et souhait de les aider et de les accompagner dans leurs différents projets.

20h30, Monsieur CHAGOUR annonce la *fin du conseil*.